

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 1 (1962-1963)
Heft: 2

Rubrik: Les sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

attribuées, dit-il, devraient persuader les Suisses dans le monde entier de la nécessité de s'affilier à cette institution, indépendamment du sentiment de solidarité qui doit les unir.

D'autre part notre Conseiller Fédéral insista également sur la position de notre pays en rapport avec l'intégration européenne.

Avant de terminer cet exposé sur les 40èmes journées des Suisses de l'Etranger, nous aimions encore souligner combien l'atmosphère qui a régné lors des débats — parfois animés — a été constructive, et exprimer tous nos remerciements à leurs organisateurs et à tous ceux — combien nombreux — qui s'intéressent à nos problèmes et nous aident à les résoudre.

Ces journées ont également permis d'apprendre à se mieux connaître et de fortifier nos sentiments patriotiques. Lequel parmi les participants n'a pas été impressionné par le spectacle grandiose de « son et lumière » — « Sion à la lumière de ses étoiles », n'a pas apprécié la charmante réception à la Majorie de Sion, l'excursion dans quelques-uns des coins les plus pittoresques du Valais qui s'est terminée par une dernière réunion dans l'historique château de Stockalper à Brigue.

Bien sûr, nous sommes tous très attachés à notre Patrie, mais cela fait du bien de se retrouver dans cette atmosphère et de voir combien la Suisse est toujours la même, malgré son évolution. C'est pourquoi nous serions heureux que l'année prochaine, probablement dans les Grisons et en 1964, à Lausanne, les Suisses de Belgique se retrouvent nombreux à ces journées.

LES DELEGUES DE LA CONFERENCE DES PRESIDENTS.

N.d.I.R. Le texte du discours de Monsieur Spühler a été publié dans l'ECHO de septembre/octobre 1962 et nous nous tenons à la disposition des lecteurs qui désirent obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

EMISSIONS SUR ONDES COURTES

Nous rappelons que les émissions suisses peuvent être entendues sur les longueurs d'onde suivantes :

48.66 m 6165 kc ou 31.46 m 9535 kc

Elles ont lieu tous les jours de 6 h 45' à 7 h 40', de 12 h à 13 h 30' et de 16 h à 23 h 45', le dimanche sans interruption de 7 h 10' à 23 h 45'.

EXTRAIT DES PROGRAMMES :

- Schelzerspiegel les mardis et vendredis) de
 - Reflets suisses les lundis et jeudis) 18 h 30'
 - Prisma svizzero les mercredis et samedis.) à 19 h
- Vous pourrez obtenir le programme détaillé valable du 4-11-62 au 4-5-63 auprès du Studio des Ondes Courtes, 23, Neuengasse à Berne.

A LA TELEVISION BELGE

BRUXELLES FRANÇAIS

Le dimanche après-midi 16 décembre au cours de l'émission « Dimanche en pantoufles », vous aurez le

plaisir de voir et d'entendre **Emmi Luginbühl et sa fille Margritli**, bien connues depuis les fêtes du 1^{er} août à Bruxelles, Liège et Charleroi et le 75^e anniversaire de la Société Suisse d'Anvers.

LES SOCIETES

LES 75 ANS DE LA SOCIETE SUISSE D'ANVERS

Le samedi 6 octobre 1962, par un temps radieux, la Société Suisse d'Anvers a été dignement le 75^e anniversaire de sa fondation.

Le matin, le Président de la Société, Monsieur le Docteur E. SCHIBLI, entouré d'une délégation du Comité et en présence du Consul Général, Monsieur Ch. Meyer et du Consul Monsieur Widmer, a déposé des fleurs au pied du Monument aux Morts, au Parc de la Ville.

Ce fut ensuite la réception à l'Hôtel de Ville par M. Delwaide, remplaçant le Bourgmestre, et par Madame Schroyens, échevin.

Au nom des Suisses d'Anvers Monsieur E. Schibli a remercié les Autorités communales et rendu hommage à la Belgique hospitalière, à la ville d'Anvers à laquelle les Suisses se sentent liés de tout cœur. Evoquant la cité de Rubens, de Van Dijck, de Jordaens, de Piantin et de tant d'autres artistes, il exprima la fierté de ses compatriotes d'y habiter. Il termina en remettant à Monsieur Delwaide, pour concrétiser la reconnaissance des Suisses d'Anvers et en souvenir du 75^e anniversaire de la Société, une ravissante channe valaisanne.

Touché par ce geste, Monsieur Delwaide félicita ses hôtes, les remercia, fit l'éloge de la Suisse, pays fidèle de liberté et animé d'un profond sens civique. Il souligna encore les liens d'amitié qui unissent la Belgique et la Suisse.

Le soir, un banquet a réuni de très nombreux convives dans la grande salle du Panorama de l'Hôtel Century. Il fut réhaussé par la présence de Monsieur l'Ambassadeur et Madame Robert Maurice, de Monsieur le Conseiller d'Ambassade et Madame Louis Meier, de Monsieur le Consul Général et Madame Charles Meyer, de Monsieur le Consul et Madame Widmer, des Présidents d'Honneur MM. J.B. Christoffel et J. Dubach, de MM. Thomas Meyer et Henri Fiechter, anciens Présidents et membres d'Honneur, du Secrétaire du Bourgmestre et Madame Van Aelst, de Monsieur C. Anatra, président du Vorort des Sociétés Suisses en Belgique, et de Monsieur H. Seeldrayers, président de la section anversoise de la F.N.A.C.

Pendant la soirée, et à la joie de tous, Madame Emmi Luginbühl et sa fille Margritli surent, par leurs belles interprétations de yodels, de chants et d'accordéon, faire revivre le folklore de notre pays.

Au moment des discours le Président salua les hautes personnalités présentes et souhaita la bienvenue à tous les convives. Il rendit hommage aux fondateurs de la société, loua les efforts et le courage constant de M. J.B. Christoffel, depuis 73 ans, et évoqua la mémoire des membres de la Société décédés. Monsieur Schibli fit ensuite un bref historique de notre Société jubilaire, fondée le 13 juillet 1887, par un groupe de 39 compatriotes dont Louis Pernin fut le premier président. Il émit aussi le vœu que tous les compatriotes habitant l'arrondissement consulaire d'Anvers fassent partie de notre Société et termina son discours, fort applaudi, par les toasts de circonstances.

Ce fut ensuite notre distingué Ambassadeur Monsieur Robert Maurice qui tint à souligner l'honneur et le plaisir qu'il avait à féliciter la Société Suisse d'Anvers à l'occasion de cette fête. Il exprima à nouveau tout l'intérêt qu'il portait à l'activité des différentes sociétés suisses de Belgique. Toutefois l'auditoire apprit avec beaucoup de regrets l'annonce du prochain départ de notre Ambassadeur, appelé par le Conseil Fédéral à remplir un nouveau poste en Egypte. Nous nous permettons de lui adresser, ainsi qu'à Madame Maurice, nos vœux déférants pour la réussite de cette mission.

Notre Président d'Honneur, Monsieur J.B. Christoffel,

doyen d'âge de la Société, parla avec ardeur et ferveur, en français, puis en romanche pour le plaisir des assistants, et il fut grand à en juger par leurs applaudissements frénétiques.

Enfin, Monsieur H. Seeldrayers, président de la F.N.A.C., tint aussi à faire parler son cœur. C'est avec sa verve habituelle qu'il s'adressa en flamand à ses amis suisses, ce qui fut fort apprécié, nombre d'entre eux ayant « cueilli » une fleur anversoise comme épouse, suivant la jolie expression de notre Président !

La soirée s'acheva, comme il se doit, dans une ambiance d'optimisme et de gaieté générale.

En terminant, qu'il nous soit permis de remercier très chaleureusement tous ceux qui ont tenu à nous envoyer leurs félicitations, entre autres le Secrétariat des Suisses à l'Etranger et notre ancien Consul Monsieur Robert Miney.

Notre reconnaissance va tout particulièrement aux anciens membres de la Société qui sont venus nombreux de Suisse pour assister à ce mémorable jubilé.

Et maintenant que notre Société regarde allègrement vers l'avenir !

Ch. St.

UNION SUISSE DE BRUXELLES

EXTRAITS DE NOTRE PROGRAMME

Vendredi 23 novembre 1962, dès 21 h., salle de la Rotonde, Hôtel Atlanta, grand bal de fin d'année, orchestre JACK JAMES et l'animateur fantaisiste et meneur de jeu RENY-GO. Nombreuses surprises. Invitation cordiale à tous nos membres.

Dimanche 16 décembre, à 15 h., salle Dorée, Hôtel Atlanta, fête de Noël pour nos membres et leurs enfants, avec l'Agent Cadrenbois et le Commissaire Bredouille de la Télévision Belge et Père Noël. Cadeaux et goûter offerts aux enfants inscrits.

Jeudi 10 janvier 1963, à 20 h., réception au MARTINI CLUB (29^e étage du complexe Rogier) avec le concours de l'Union Chorale Suisse de Bruxelles. Nombre de places limité, cartes d'entrée sur demande.

A l'avance nous vous souhaitons une cordiale bienvenue à toutes ces réunions. Si vous n'êtes pas encore membre, n'hésitez pas à venir grossir nos rangs. En vous inscrivant avant le 1^{er} décembre vous pourrez encore faire bénéficier vos enfants du goûter et du cadeau de Noël. Des formulaires d'adhésion sont disponibles à l'Ambassade, à la Maison Suisse, 2, rue Philippe le Bon, ou chez les membres du comité, (cotisation annuelle 100 F ou plus, à verser à notre C.C.P. n° 2137.08).

J. P.

CALENDRIER DES MATCHES DE CHAMPIONNAT DE L'U.S. SUISSE

17 novembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE II — LES AIGLONS

24 novembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE I — ERA Sp.

ETERNA Sp. — U.S. SUISSE II

Terrain route de Lennick (1139, chaussée de Mons).

1^{er} décembre, à 14 h. 15 :

A.G.P. — U.S. SUISSE I

Terrain rue Bollinckx.

8 décembre, à 14 h. 15 :

C.S. ANDERLECHT — U.S. SUISSE I

Terrain chaussée de Neerpede, 567.

15 décembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE I — PANTHEON ST-JOSSE

CORDIAL S.C. — U.S. SUISSE II

Terrain Scup de Jette (tram 88) 22 décembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE II — DUDEN Sp. II

29 décembre, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE II — EPI CLUB

5 janvier, à 15 h. 30 :

U.S. SUISSE I — ENTENTE A.C.B.

Le terrain de l'U.S. SUISSE est situé à Crainhem. Il est accessible par : la chaussée de Louvain (ensuite bifurquer vers la droite comme les rails du vicinal) ou l'avenue de Broqueville et le Kappelleveld.

LE COURRIER DU LECTEUR

Nous rappelons que les articles de cette rubrique doivent être signés et n'engagent que leurs auteurs.

Bravo à la commission de rédaction du « COURRIER SUISSE » pour le travail intelligent accompli en si peu de temps. Applaudissons tout spécialement à l'idée que chacun de nous peut et doit collaborer à notre « COURRIER ». Et si les matières sont trop abondantes, elle choisira les articles les plus intéressants pour l'ensemble de nos compatriotes établis en Belgique et au Grand-Duché.

Tous ceux d'entre nous qui s'intéressent à la vie économique de la Suisse trouvent dans le BULLETIN DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE POUR LA BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG quantité de nouvelles présentées de façon vivante et succincte.

Bon nombre d'entre nous sont abonnés à des quotidiens ou à des hebdomadiers suisses, dont la lecture exige toutefois beaucoup de temps. Mais la majorité de nos compatriotes de Belgique lit la presse belge, écoute la radio belge et regarde la TV belge. Bien des événements intéressants survenus dans notre pays leur échappent. Notre « COURRIER » a donc une tâche toute tracée, celle d'apporter à l'ensemble de la colonie suisse un résumé très bref, mais aussi complet que possible non seulement de ce que font, mais aussi de ce que pensent nos compatriotes de Suisse, sur le plan politique, culturel, touristique, de l'actualité, etc... Nous avons la chance d'avoir à Bruxelles une pléiade de diplomates et de fonctionnaires helvétiques aussi serviables que compétents et particulièrement au courant des relations complexes entre la Suisse et le Marché Commun. Espérons que nous aurons le plaisir d'être renseignés régulièrement sur l'évolution de la situation grâce à leur obligeance.

La question du droit de vote à accorder aux Suisses résidant à l'étranger a fait couler déjà pas mal d'encre. Si elle doit trouver sa réalisation dans un avenir plus ou moins proche, il convient, avant tout, comme l'a justement écrit le professeur Martin dans un récent « Bulletin », non seulement de renseigner les Suisses de l'étranger sur les problèmes qui se posent à la Confédération, mais encore de leur donner l'occasion et le goût de se préoccuper de ces questions et de se faire une opinion personnelle, à défaut de quoi ce droit de vote serait sans utilité.

Bonne chance au « COURRIER SUISSE ».

D. DARDEL.

PROCHAIN COURRIER :

Parution prévue pour le 15 janvier 1963. Articles et communiqués à envoyer au plus tard pour le 15 décembre au Courrier Suisse, 2, rue Philippe-le-Bon, Bruxelles 4.

Editeur responsable :

J. PIERREHUMBERT, 33 A, rue Fritz Toussaint, Bruxelles 5.

Commission de rédaction : Ch. STEINER, Anvers, A. W. KLOPFENSTEIN, J. PIERREHUMBERT, Bruxelles.

Imprimerie Hermès, 57, rue Picard, Bruxelles 2.